selon RPD, Annexe 1

Endress+Hauser 🖾

Page : 1/7

People for Process Automation

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: Reagent NO1

Synonyme: for nitrite

Code du produit: CAY343-V10AAE

Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Endress+Hauser Conducta GmbH+Co. KG Dieselstraße 24 D-70839 Gerlingen

Service chargé des renseignements:

Phone: +49 (0)7156 209-10117 E-Mail: MSDS.ehla@endress.com

Numéro d'appel d'urgence: +1 604 682 5050

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange



Irritation cutanée - catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

(suite page 2)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: Reagent NO1

(suite de la page 1)

Page : 2/7

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:			
CAS: 7664-38-2 acide phosphorique	10-20% *		
♦ Corrosion cutanée - catégorie 1B, H314			

^{*} Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: pas d'autres informations

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non disponibles.

Conseils aux pompiers Pas d'autres informations importantes disponibles.

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: Reagent NO1

(suite de la page 2)

Page: 3/7

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Classe de stockage: 8 B

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:				
CAS: 7664-38-2 acide phosphorique				
EL	. STEL: 3 mg/m³ TWA: 1 mg/m³			
EV	/ STEL: 3 mg/m³ TWA: 1 mg/m³			
DNEL				
CAS: 7664-38-2 acide phosphorique				
Inha	alatoire	DNEL court	2 mg/m³ (travailleur) (effets locaux)	
		DNEL à long terme	1 mg/m³ (travailleur) (effets locaux)	

0.73 mg/m³ (consommateur) (effets locaux)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:



Gants de protection

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable. Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

(suite page 4)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: Reagent NO1

(suite de la page 3)

Page: 4/7

Caoutchouc naturel (Latex)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Caractéristique Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Acide

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité Non applicable.

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité:Non déterminée.Densité relative.Non déterminé.Densité de vapeur:Non déterminé.Vitesse d'évaporation.Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique:Cinématique:
Non déterminé.
Non déterminé.

(suite page 5)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: Reagent NO1

(suite de la page 4)

Page : 5/7

Teneur en solvants:

Eau: 79.3 % Teneur en substances solides: 0.0 %

Autres informations Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Non disponibles.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Non disponibles. Matières incompatibles: Non disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irrite la peau et les muqueuses.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Irritant

12 Données écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Non disponibles.

Persistance et dégradabilité Non disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol Non disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite page 6)

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: Reagent NO1

(suite de la page 5)

Page: 6/7

*14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

DOT/TMD, IMDG, IATA UN1805

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT/TMD néant

ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION

PHOSPHORIC ACID, SOLUTION

IATA Phosphoric acid, solution

Classe(s) de danger pour le transport

DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):



IMDG

Classe 8 Matières corrosives.

Label 8

IMDG, IATA



Class 8 Matières corrosives.

Label 8

Groupe d'emballage

DOT/TMD, IMDG, IATA //

Dangers pour l'environnement: Non applicable.

Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

Numéro d'identification du danger (Indice

 Kemler):
 80

 No EMS:
 F-A,S-B

 Segregation groups
 (SGG1) Acids

Stowage Category A

Segregation Code SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis. SG49 Stow "separated from" SGG6-cyanides

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

DOT/TMD

Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 5 L

On cargo aircraft only: 60 L

IMDG

Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

"Règlement type" de l'ONU: UN 1805 PHOSPHORIC ACID, SOLUTION, 8, III

(suite page 7)

- CDF -

selon RPD, Annexe 1

Nom du produit: Reagent NO1

(suite de la page 6)

Page : 7/7

15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique: PCC-TWR

Contact: MSDS.pcc@endress.com

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 09/17/2024 / 5 Acronymes et abréviations:

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

CDF —

^{*} Données modifiées par rapport à la version précédente